



**REGLEMENT
ACTIVITES WEEK-END
COHESION CTNC**

PREAMBULE

Le Cercle des Triathlètes de Nouvelle-Calédonie organise un week-end cohésion les 18 et 19 février 2023 au CAP de Poé. Durant ce week-end, seront organisés deux évènements sportifs. Une animation triathlon avec une randonnée vélo au col des Roussettes le samedi 18 février 2023 de 7 heures à 11 heures et un triathlon, le Triple Mix CTNC le dimanche 19 février 2023 au CAP à Poé de 8 heures à 11 heures.

Toute inscription vaut acceptation du présent règlement ainsi que de celui du CAP consultable à l'adresse suivante:

<https://www.province-sud.nc/sites/default/files/WebForm/CAP%20POE/R%C3%A9glement%20int%C3%A9rieur.pdf>

ARTICLE 1 : L'ANIMATHLON

Une animation triathlon avec divers une randonnée vélo entre le CAP de Poé et le col des Roussettes ainsi que des ateliers de transitions seront organisés comme suit:

LA RANDONNÉE

Dans un premier temps, une randonnée non chronométrée et sans classement partira à 7 heures du CAP pour le col des Roussettes avec un retour prévu à 11 heures. Un véhicule de signalisation suivra le peloton.

LES ATELIERS

Dans un deuxième temps, des ateliers seront proposés pour les transitions dites T1-T2 sur le centre du CAP. Ces derniers permettent le maintien des techniques déjà acquises par les licenciés FFTRI et aux plus novices, de se familiariser avec ces techniques afin de préparer au mieux la nouvelle saison de triathlon.

ARTICLE 2 : LA RANDONNÉE

Dans un deuxième temps, une randonnée non chronométrée et sans classement partira à 7 heures du CAP pour le col des Roussettes avec un retour prévu à 11 heures. Un véhicule de signalisation suivra le peloton.

ARTICLE 3 : LE TRIATHLON

Les épreuves du Triathlon sont organisées en 3 stages :
Enchaînées et dans l'ordre suivant :

Stage 1 en mode mass start :

- Natation : 300 M
- Cyclisme : 4 KM
- Course à pied : 1,6 KM

Repos 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent

Stage 2 en mode mass start :

- Course à pied : 1,6 KM
- Cyclisme : 4 KM
- Natation : 300 M

Repos 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent

Stage 3 en mode poursuite : (départ du dernier au premier toutes les 30 secondes)

- Cyclisme : 4 KM
- Natation : 300 M
- Course à pied : 1,6 KM

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La licence F.F.TRI est exigée pour concourir à cette épreuve.

ARTICLE 5 : ASSURANCES

La responsabilité civile des organisateurs sera garantie par une assurance F.F.TRI. Le CTNC dispose également d'une assurance RC Pro souscrite auprès de l'assurance GAN.

En cas de vol et détérioration du matériel personnel, les organisateurs déclinent toute responsabilité.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITÉS

En cas d'accident ou de défaillance, provoqué par un mauvais état de santé, ainsi qu'en cas d'accident provoqué par le non-respect du Code de la Route, les organisateurs déclinent toute responsabilité.

ARTICLE 7 : MATÉRIEL

Les participants devront posséder leur matériel personnel, propre au Triathlon. Le bonnet de natation est obligatoire. L'organisateur fournira un dossard pour le vélo et la course à pied.

ARTICLE 8 : RASSEMBLEMENT

L'enregistrement des concurrents se fera sous la case commune à partir de 7 heures jusqu'à 7 heures 30. L'accès au parc se fera à partir de 7 heures.

Tous les concurrents seront rassemblés par le directeur de course à 7 heures 45 sur la plage pour le briefing.

La présence au briefing est obligatoire et toute absence pourra être pénalisée. Le départ sera donné en fin de briefing.

ARTICLE 9 : LES ÉPREUVES

Natation

Le port du bonnet est obligatoire et non fourni par l'organisateur. Les palmes et autres objets sont interdits durant l'épreuve. Les lunettes sont autorisées.

La sécurité sera assurée par un maître-nageur-sauveteur et des kayaks.

Cyclisme

Le port du casque à coque est OBLIGATOIRE (homologué CE). Pas de départ de concurrents sans casque, dossards dans le dos (bas des reins). Interdiction de rouler dans le parc à vélos. DRAFTING INTERDIT.

Course à pied

Dossard sur le ventre. Fléchage avec changement de direction indiqué.

ARTICLE 10 : CLASSEMENT

Les résultats des stages seront sanctionnés par l'attribution de points conformément au barème suivant :

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
POINTS	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Au-delà du 15e arrivant, chaque participant obtiendra 1 point.

ARTICLE 11 : RÉCOMPENSES

Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes disposant de plus de points à l'issue des 3 stages seront récompensés sur le podium.

ARTICLE 12 : SANCTIONS

Le directeur de course pourra sanctionner les concurrents en cas de non-respect du règlement.

ARTICLE 13 : SECOURS

Pour l'ensemble des épreuves, un poste central de secours sera installé au CAP. Le médecin et les secouristes seront en place aux arrivées des 3 épreuves. L'ambulance sera quant à elle, présente sur le site du CAP. L'équipe secours sera joignable par téléphone.

ARTICLE 14 : RAVITAILLEMENT

Un stand ravitaillement sera mis en place à l'arrivée du circuit pédestre.

ARTICLE 15 : INSCRIPTION

L'inscription pour l'événement se fera via la plateforme Inlive. Le tarif unique de 10000 CFP comprend la participation aux diverses animations et au Triple Mix. Sont également incluses les deux nuits au CAP du vendredi et du samedi soir ainsi que les repas du samedi midi, samedi soir et du dimanche midi.

ARTICLE 16 : ANNULATION

SSi l'épreuve est annulée pour tous autres motifs qu'une pandémie/épidémie ou cyclone, elle sera remboursée en totalité avant le 9 février 2023 inclus. Au-delà, les frais de restauration seront conservés à hauteur de 3500 CFP.

**NOS
COORDONNEES**

**CERCLE DES TRIATHLÈTES
DE NOUVELLE- CALÉDONIE**

8, rue Jules Garnier
98 800 Nouméa

mail : club.ctnc@gmail.com

instagram : [cerclesdestriathletesnc](https://www.instagram.com/cerclesdestriathletesnc)

fb : CLUBCTNC

N° Affiliation : 25026

RIDET : 0 446 856 001